

Session plénière du 25 février 2016

Rapport n°16.02.01 Budget Primitif 2016 Formation Professionnelle

Intervention de Jeanne BEAULIER (Groupe Front National)

Monsieur le Président, Chers Collègues

Vous concluez votre introduction du Budget Primitif 2016 en disant que celui-ci « traduit les objectifs que [vous vous êtes] fixés pour ce mandat, notamment [avec] une nouvelle impulsion donnée à la formation initiale et [à celle] des demandeurs d'emplois ».

Or dans la politique « Développement économique, de la recherche, de l'innovation », le cumul des postes dédiés à la Formation Professionnelle (codes 241 à 245, 247, 248, 251 et 261) s'élève à 85,4 millions d'Euros. Il est donc en légère baisse de 0,5 % par rapport au budget précédent.

S'ajoute à cela que l'annexe comptable nous précise que le reste à réaliser en dépenses de l'année 2015 pour le chapitre 901 - Formation professionnelle et apprentissage, est de 9,388 € millions d'Euros.

Nous avons demandé à vos services la répartition des restes-à-réaliser par politique. Nous n'avons pu les obtenir, y compris en commission des finances... Nous ne sommes donc pas en mesure de chiffrer exactement le montant des inscriptions budgétaires 2016 pour la formation professionnelle seule, mais nous pouvons facilement déduire que les inscriptions nouvelles sont inférieures aux montants du BP 2015, ce qui augure mal des ambitions affichées.

Ensuite, l'intitulé de votre 3ème objectif pour le budget 2016 est « des salariés plus sécurisés et toujours mieux formés ». Nous nous étonnerons donc de voir que le chapitre 242 « Sécurisation des parcours professionnels passe de 4,430 millions d'euros dans le BP 2015 à 2,284 millions d'euros dans le budget 2016 soit une baisse de plus de 36 % !

En conclusion, il ressort que, malgré vos effets d'annonce, la formation professionnelle ne pourra pas bénéficier de cette fameuse « nouvelle impulsion ».

Je vous remercie.